

CONSEIL DE QUARTIER DU 15 MAI 2018

Réveil Matin/Lycée/Senlis

(Salle George Sand)

Gilles LEON-REY, président du Conseil de Quartier, étant excusé,
ouverture de la séance à 19h par :

Christian FERRIER

Adjoint au Maire en charge de la sécurité, des déplacements et de l'environnement

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

Un ordre du jour est défini avec deux thèmes communs à tous les quartiers et un ou deux thèmes particuliers au quartier. Puis un temps est pris pour les questions diverses et l'expression libre.

ORDRE DU JOUR POUR LE QUARTIER

- I. Déplacements, transports : Comment désenclaver Montgeron ?
 - 1. Amélioration du RER D
 - 2. Un nouveau pont sur la Seine
 - 3. Départementalisation de la RN6
- II. Temps d'échange avec les habitants

DEPLACEMENTS, TRANSPORTS : COMMENT DESENCLAVER MONTGERON ?

AMELIORATION DU RER D

La situation actuelle est intenable. En effet, le RER D, qui comprend notamment 194 km de ligne et 5 bifurcations, est marqué par une ponctualité réellement défailante, surtout sur la branche Sud, et des conditions de transport dégradées.

Pour résoudre durablement ces difficultés, des investissements massifs, qui se concrétiseront à l'horizon 2025, ont été engagés dès 2016. Ils se traduiront par :

- Un nouveau matériel roulant (RER NG)
- Un nouveau système de signalisation (NExTEO)
- Une nouvelle offre de transport (GPE) avec une interconnexion à Vert-de Maison et Saint-Denis

Afin d'apporter une amélioration des conditions de transports à court terme sur la branche de Sénart, d'autres mesures ont parallèlement été prises pour augmenter dès maintenant le nombre de trains et diminuer le nombre de retards. Concrètement, les améliorations seront les suivantes :

- 7500 places supplémentaires chaque jour avec la mise en service d'un train supplémentaire par quart d'heure en pointe du matin (entre 7h et 7h45) ;
- 25% de retards en moins ;
- Une augmentation du nombre de trains le week-end et l'été par la combinaison de trois évolutions :

- Un lissage de l'offre du samedi pour coller à la fréquentation constatée
- Une fréquence renforcée dès 10h le dimanche (contre midi aujourd'hui)
- Le décalage du début de la période d'allégement (dite de « plein été »), repoussée à la 4^e semaine de juillet. (Jusqu' alors, la période d'allégement « de plein été » débutait dès la 3^e semaine de juillet.)

UN NOUVEAU PONT SUR LA SEINE

Ce projet de nouveau pont sur la Seine, qui a depuis longtemps du mal à se concrétiser, émane pourtant de plusieurs constats qui font consensus :

- Un déficit de liaisons Est-Ouest qui fait de la Seine une coupure naturelle pénalisante ;
- Un accès difficile aux pôles d'Orly et du Plateau de Saclay ;
- Des franchissements de la Seine en nombre limité saturés aux heures de pointe.
- Un secteur soumis à de forts phénomènes de congestion dans les liaisons Nord-Sud (A6, RN7, RN6, RN19).

De plus, les études menées récemment prévoient une dégradation généralisée de la circulation d'ici 2025, marquée par :

- Un accroissement du trafic de 6 à 7 % ;
- Une augmentation générale de la congestion sur les deux rives, malgré des améliorations ponctuelles (RN6 en rive droite, aménagement de la tête de pont de Villeneuve, en centre-ville de Paray, achèvement du contournement Sud d'Orly) ;
- Des difficultés importantes sur la RN7 ;
- Un accroissement du trafic de transit en rive gauche (+14 % sur les voiries locales) ;
- Une dégradation significative des temps de parcours.

Par ailleurs, ce projet s'inscrit dans une perspective d'intérêt métropolitain de liaison Est - Ouest entre les grands pôles de développement du Nord Essonne (Plateau de Saclay, Massy, Val d'Yerres Val de Seine), et offrirait à notre territoire une liaison structurante, cohérente et lisible avec Orly.

Le nouveau pont, qui pourrait voir le jour au niveau de Port Courcel, faisant ainsi la liaison RD 118 – RN 6 (Valdoly):

- Calendrier
 - 2018 : étude de faisabilité
 - 2019 : concertation publique
 - 2021 : enquête publique
- Coût – financement
 - Estimation totale : 85 M€
 - 50 % de cofinancement des études dans les cadre du Plan anti-bouchon et pour changer la route (4M€ sur 8M€)
- Un projet inscrit au Schéma Directeur de la Région Ile-de-France et intégré au Réseau Routier d'Intérêt Régional (RRIR)

DEPARTEMENTALISATION DE LA RN6

L'Etat n'assumant plus ses missions d'entretien du réseau routier national, notamment de la RN6, le Département de l'Essonne a proposé que celle-ci soit départementalisée.

L'Etat venant de donner son accord pour que cette perspective soit étudiée, des négociations sont maintenant en cours.

Une quatrième voie de circulation sur le pont de la Seine ne peut-elle pas être envisagée ?

Cette nécessité a déjà été soulevée mais le Département du Val de Marne n'a pas donné son accord. Ceci dit, une quatrième voie ne permettrait pas, à elle seule, de fluidifier la circulation.

Pourquoi l'interconnexion avec la ligne 15 ne se fait-elle pas à Créteil-Pompadour ?

Malheureusement cette question a été actée début 2010.

Quid de la desserte de la zone d'activité Maurice Garin, qui est très difficile dès que la fréquentation est importante ?

Il est regrettable qu'à l'époque de la création de cette zone, la précédente municipalité n'ait pas prévu ni incité les propriétaires à prévoir les aménagements adéquats.

La Ville insiste maintenant depuis des mois auprès du propriétaire et du gestionnaire pour faciliter la sortie de cette zone en créant des aménagements routiers. Des discussions sont en cours : elles portent sur la reconfiguration du giratoire actuel pour éviter les croisements entre l'entrée et la sortie de cette zone.

Quid de la circulation à la gare de Montgeron ?

La SNCF finalise son projet de réaménagement de la gare et de la place. Une réunion publique sera bien entendu organisée avant la fin de l'année pour en discuter avec les Montgeronnais.

Où en est le projet de construction de la rue du repos ?

La promesse de vente relative au terrain a été signée. En revanche, les négociations sont toujours en cours pour améliorer le projet.

Le permis de construire n'a pas encore été déposé ; il devrait l'être d'ici la rentrée de septembre.

Les riverains auront bien entendu la possibilité de consulter ledit projet et de faire part de leurs remarques.

Le début des travaux est envisagé au printemps 2019 pour une durée estimée à environ un an. La livraison du programme est donc prévue au cours du premier semestre 2020.